



LE PETIT CORPATUS

N° 217 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2009



NUMERO
D'AUTOMNE





Le Petit Corpatus a tenu son Assemblée Générale avant le montage du numéro 216.

Un petit tour de la situation, un bilan du travail réalisé et quelques commentaires de Jean-Paul Zuanon après sa première année parmi nous.

Toujours plus de couleurs dans votre journal et des projets pour 2010 mais nous vous en parlerons en temps voulu.

La séquence suivante est décrite en images sur la 2^{ème} de couverture : les membres du bureau au travail...

Bonne lecture à tous !

- Page 2 : Conseil Municipal
- Page 7 : Communauté de Communes
- Page 12 : Retour Vers N° 7
- Page 14 : Remise de médailles/Travaux clocher/INSEE/Pédicure
- Page 15 : La Boule du Chamois
- Page 16 : Ecole de foot FCSI
- Page 17 : Extension zone artisanale/AG Culture et Loisirs/AG AEC
- Page 18 : AG ADT /Prix Obiou
- Page 19 : Debriefing Raid Souloise/Club Joyeuses Rencontres
- Page 20 : Symphonie pour deux mains
- Page 21 : AG Gaule de la Sézia
- Page 22 : Ciné Vadrouille
- Page 23 : Médiathèque
- Page 24 : LVT/VIVAL/Corps Informatique/Les Bleuets
- Manifs à venir
- Page 25 : Calendrier des manifestations
- Page 26 : Portfolio
- Page 28 : Quelques années en arrière...
- Page 29 : Petit Voyage derrière chez vous
- Page 30 : Retro
- Page 31 : Patrimoine
- Page 32 : Football-Club Sud-Isère.
- Page 33 : Jardinage et Cuisine
- Page 34 : Carnet du Jour

Journal créé sous la présidence de
Mme Gisèle ROUX.

Ont contribué à ce numéro

Lue REYNIER, Jean-Paul ZUANON, Solange BALMET, Pierre BAUDOUIN, Daniel CUCHET, Dominique DUBUC, Valérie CHALLON, Marie-Renée CHOUANARD, Raymond COMTE, Marie GIRARD, Mme MUNIER-DUSAUGEY.

Associations et Collectivités

Mairie de Corps, Communauté de Communes, La Boule du Chamois, Ciné Vadrouille, ADT, AEC, Maison du Tourisme, Médiathèque, FCSI.

Et un grand merci à toutes les petites mains du Petit Corpatus !

LE PETIT CORPATUS n°217
est une publication de l'Association
Culture et Loisirs de l'Obiou
Maison du Tourisme-Rue des Fossés 38970 CORPS
Tel : 04 76 30 03 85 Fax : 04 76 81 12 28
Email : lepetitcorpatus@paysdesorps.fr
Tirage : 320 exemplaires

PRESENTS : MM. FRANCOU-CARRON, REYNIER, DUBOIS, CHOUANARD, FERRIERE, GONSOLIN, SENAC, PORCERO, GOUPIL, MEI, BOULANGER.

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme PORCERO.

CONVOCAATION DU : 23 Septembre 2009.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 Mai 2009,

1/ INDEMNITES RECEVEUR :

Il est nécessaire de prendre une délibération suite aux prises de fonctions de Mr ROUSSEL.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les Communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide :

- De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an ;
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à M. ROUSSEL Gérald, Receveur municipal depuis le 1^{er} Mars 2009,
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

2/ ECRITURE DE REGULARISATION DEMANDEE PAR CRC :

Suite à un contrôle de la CRC, il est nécessaire de prendre une délibération afin d'effectuer une écriture de régularisation pour une consommation EDF datant de 1972 d'un montant de 15,78€.

Mme Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée la demande de la Perception concernant un produit irrécouvrable. Il est nécessaire de constater l'irrécouvrabilité de l'avance sur une consommation EDF de 1972 et de demander son admission en non valeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- L'admission en non valeur de l'avance sur la consommation EDF de 1972 pour un montant de 15,78€.
- Charge Mme Le Maire d'établir un mandat au compte 654 et un titre au compte 275 pour un montant de 15,78€.

3/ MAISON DE SANTE

3.1 AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX :

PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION POUR LA MAISON DE SANTE

Madame Le Maire présente à l'Assemblée la demande du maître d'œuvre de la Maison de Santé Groupement Solnais - Mathieu - Rostain et Coste de délibérer sur un avenant pour une prolongation de délai.

Le délai d'exécution initial des travaux de la Maison de Santé était de 6 mois avec un ordre de service de démarrage du chantier au 19 Mai 2008. La date de réception était donc prévue au 19 Novembre 2008.

En raison de l'interruption du chantier du fait d'EDF, pour permettre l'enterrement de la ligne haute tension surplombant le site, ces travaux ayant été terminés le 28 Janvier 2009, le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 3 Juin 2009 suivant le planning recalé du mois de Janvier 2009.

Faisant suite à la demande des utilisateurs finaux de réaliser un certain nombre de modifications ou d'adaptations sans changement du montant des marchés, une nouvelle prolongation de délai est nécessaire au 10 Juillet 2009.

Il n'est par ailleurs en rien dérogé à aucune des autres clauses et conditions du marché initial.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à faire les démarches nécessaires pour valider l'avenant de prolongation de délai.

3.2 BAIL MAISON DE SANTE

Madame Le Maire informe l'Assemblée que le bail de location de la Maison de Santé doit être réalisé. La Commune propose de signer un bail professionnel avec la Société SCM DEBON-MULYK pour une durée de six ans, renouvelable, pour un prix de 15 000,00€TTC par an hors charges.

Le paiement sera effectué trimestriellement à réception du titre de Perception. Le prix du loyer sera réévalué à la fin de chaque période triennale en fonction de l'indice du coût de la construction (base 100 en 1953), l'indice de base étant l'indice du 1^{er} trimestre 2009 qui s'élève à 1503.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur les termes du bail présenté et charge Mme Le Maire de le signer.

4/ NUMERISATION DU CADASTRE

Le Conseil Général a retenu la Commune de CORPS au titre de la première programmation 2009 pour la numérisation du cadastre. Il est nécessaire de se prononcer sur le choix d'un prestataire.

Madame Le Maire présente à l'Assemblée les différents devis des prestataires proposés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le prestataire suivant :

- SIG (Savoie Informatique et Graphisme) propose un devis pour un montant de 763,80 € HT (soit 0,30€HT/parcelle, tarif préconisé par le Conseil Général).

Mr Senac pose la question de savoir si une formation du personnel doit être intégrée à ce dispositif.

5/ ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS AU SIGREDA

Depuis mai 2005, date de création du SIGREDA, les communes des bassins de la Gresse, du Lavanchon et du Drac aval, travaillent en concertation, dans le cadre d'une démarche de **Contrat de rivière**, pour la mise en place d'une **gestion coordonnée des milieux aquatiques et de la ressource en eau**. Ce Contrat de rivière leur permet de mettre en œuvre un programme de travaux planifiés sur 5 ans (2008 à 2013) d'assainissement, d'eau potable, de protection contre les crues et de préservation des milieux et soutenus par les partenaires financiers que sont l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et la Région Rhône Alpes. Cette concertation et planification permettent à ces partenaires financiers de garantir et de prioriser leurs aides.

Afin d'aider les communes de l'ensemble du bassin versant du Drac à coordonner, mutualiser et planifier leurs projets en bénéficiant de l'appui technique et administratif du SIGREDA, l'Agence de l'Eau et la Région souhaitent que cette démarche de Contrat de rivière soit étendue afin qu'un programme de travaux planifiés de 2010/2011 à 2015/2016 soit mis en place.

En raison

- des projets concernant notamment l'assainissement et l'amélioration de la qualité des eaux et après une présentation du SIGREDA, Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval, et de la démarche de Contrat de rivière,
- du procès-verbal de la réunion tenue en Préfecture le 3 mars 2009, confirmant que la communauté de communes:

- o Peut adhérer au SIGREDA pour l'ensemble de ses membres (y compris ceux qui participent au SAGE Drac-Amont) et opter pour la compétence SPANC

- de la délibération du conseil communautaire en date du 13 mai 2009 (jointe en annexe), conditionnant son adhésion au SIGREDA

Le Conseil Municipal de CORPS, après en avoir délibéré :

- DECLARE avoir pris connaissance du projet de modification statutaire du SIGREDA déposé en Préfecture le 9 avril 2009 et annexé à la présente délibération
- ACCEPTE aux conditions énoncées dans sa délibération, l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Corps au SIGREDA pour sa compétence obligatoire concernant le contrat de rivière du Drac
- AFFIRME son intérêt pour la compétence optionnelle SPANC, diagnostic et réhabilitation, que la CC de Corps souhaite transférer au SIGREDA
- DEMANDE une mise à jour de la clé de répartition tous les quatre ans.

- NOTE que l'adhésion prendra effet sous réserve de l'aboutissement de la procédure d'extension des compétences telle qu'engagée sur la base du projet de modification statutaire adopté par le conseil syndical du SIGREDA.

6/ MARTELAGE ET MISE EN VENTE COUPE DE BOIS 2009

Mme Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2009 dans les forêts soumises au Régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1/ Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2009 au martelage des coupes désignées ci-après,

2/ Précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation :

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

COUPES A MARTELER :

Position par rapport à l'Aménagement	Fonction	Destination		Mode de commercialisation pour les coupes vendues (mettre une croix dans le mode choisi)				
		Délivrance (volonté autorité)	Vente (volonté autorité)	Reçu sur pied	Reçu sur pied / 1/2	Reçu liquidation prévision	Reçu liquidation	Reçu liquidation (autres)
Coupes réglées	0		Reçu sur pied					
Coupes non réglées								

7/ DELIBERATION D'APPLICATION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE :(IAT)

Le Maire rappelle au conseil que par délibération du 22 décembre 2006 a été instaurée l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) modifiée par une délibération du 01 Juillet 2008.

Le montant de référence annuel est fixé par grade par un arrêté du 01 Juillet 2009. Il est indexé sur la valeur du point fonction publique, le montant moyen de l'IAT pour un grade est déterminé en appliquant au montant de référence de ce grade un coefficient multiplicateur fixé par l'assemblée entre 0 et 8,

Le montant de l'enveloppe budgétaire de l'IAT calculé pour chaque grade correspond au montant moyen retenu par la collectivité pour le grade multiplié par le nombre d'agents relevant de ce grade.

En tout état de cause, le montant individuel maximum versé à un agent ne peut dépasser le montant de référence de son grade affecté d'un coefficient fixé par l'assemblée entre 0 et 8 et doit s'inscrire dans la limite résultant de l'enveloppe calculée par la collectivité pour le grade.

Le Maire propose à l'assemblée :

- De fixer le montant moyen par grade pour le calcul de l'enveloppe en retenant le coefficient multiplicateur figurant dans le tableau ci-dessous,
- De fixer le montant individuel maximum par grade en appliquant au montant de référence des différents grades, le coefficient multiplicateur mentionné dans le tableau ci-dessous :
- Que l'attribution individuelle puisse être revue en cas de sanction et Le Maire appréciera au cas par cas.
- -Que l'attribution individuelle puisse être revue en cas de maladie (à l'appréciation des élus : immédiatement ou à partir d'un certain délai) et maintenue en cas d'accident du travail.

Cadres d'emploi Et grades	Coeff.multiplicateur retenu pour le calcul du montant moyen (ouverture des crédits)	Coefficient multiplicateur retenu pour le calcul du montant individuel maximum (attribution individuelle)
Adjoints techniques territoriaux : Adjoint technique principal de 1 ^o classe	7	Adjoint technique principal de 1 ^o classe chargé du suivi des chantiers : Coefficient : 7 adjoint technique principal de 1 ^o classe chargé de la gestion du réseau d'eau, des transports scolaires, du matériel : Coefficient : 7
Rédacteur Chef Rédacteur	2	Rédacteur Chef chargé du secrétariat : Coefficient 2 Rédacteur chargé du secrétariat : Coefficient 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'adopter les modifications proposées, applicables à compter du 01/10/2009,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

8/ DEMANDE DE FINANCEMENT AU SE38 POUR TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Madame Le Maire informe l'assemblée que le SE38 finance les travaux d'éclairage public au titre du retour de redevance R2. Il est proposé au Conseil Municipal que la Commune sollicite l'aide financière du SE38 pour les travaux sur le réseau d'éclairage public programmés en 2009. Le Maire présente le dossier technique et l'estimatif des travaux qui s'élève à 9 980 € HT soit 11 936,08 € TTC.

De plus, le SE38 propose un taux d'aide majoré lorsque le matériel installé répond à certains critères d'efficacité énergétique. Ce taux d'aide majoré est conditionné à la cession des certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par ces travaux au SE38. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de répartition des CEE avec le SE38 et de porter une attention particulière à la performance des équipements installés afin de prétendre à une aide majorée.

Madame Le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette opération.

Mr Senac précise qu'il serait souhaitable de prévoir également des éclairages publics sur le parking situé en face de son garage et dans le virage de La Salette au début de la Départementale.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

Accepte la réalisation des travaux pour le projet d'éclairage public à proximité de la Maison de Santé et Parking du Tennis d'un coût de 9 980 € HT soit 11 936,08 € TTC.

Demande que la commune de CORPS établisse une demande de financement auprès du SE38 pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public.

Autorise Madame Le Maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie avec le SE38 et à engager les démarches nécessaires à l'obtention du taux majoré.

9/ LOCATIONS CAVES

Madame Le Maire informe l'Assemblée de l'occupation de 2 locaux communaux (face à la Résidence de l'Obiou) par des habitants. Le prix du loyer a été abordé mais il est nécessaire de le valider par une délibération.

Le Conseil Municipal donne son accord pour mettre à disposition ces caves et fixe une indemnité forfaitaire de 120€/an pour chaque local.

10/ CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE

10.1/ CONVENTION D'OCCUPATION AC 308

Madame Le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de prendre une délibération pour l'occupation des locaux communaux situés parcelle AC 308.

Il est proposé de modifier cette occupation en location de vitrine pour emplacement publicitaire.

Le Conseil Municipal donne son accord pour mettre à disposition, au titre de location de vitrine pour emplacement publicitaire, le local cadastré AC 308, et demande au responsable de prendre les assurances nécessaires et d'être prêt à libérer le local, sans préavis, sur simple demande du Maire ou de son représentant.

Une indemnité forfaitaire de 120€/an sera versée à la Commune pour l'occupation du local.

Il est d'autre part demandé de faire enlever la pancarte apposée sur le balcon.

10.2/ CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ANCIENNE MAISON DE RETRAITE

Madame Le Maire fait part à l'Assemblée de la demande d'un habitant, de louer le bas des anciens locaux de la Maison de Retraite situés Grand Rue.

Mme Mei fait remarquer que le Conseil Municipal aurait dû être concerté sur le sujet. Mr Dubois fait remarquer qu'il s'agit d'un dépannage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour mettre à disposition jusqu'au 31/12/2009, à titre précaire, le local du bas de l'ancienne Maison de Retraite situé Grand Rue, et demande au responsable de prendre les assurances nécessaires et d'être prêt à libérer le local, sans préavis, sur simple demande du Maire ou de son représentant.

Une indemnité de 70€/mois jusqu'au 31/12/2009 sera versée à la Commune pour l'occupation du local. Le Conseil Municipal demande que les locaux soient libérés pour cette date.

11/TAXE DE SEJOUR 2009

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la période de perception de la taxe de séjour est du 01 Juin au 30 Septembre, que la taxe de séjour est forfaitaire sauf pour les campings et meublés de particuliers dont la facturation sera établie en fin de saison, au vu du détail des sommes perçues et propose d'appliquer pour 2009 (idem 2008) les tarifs suivants ;

Tarifs par unité d'accueil et par nuitée:

Hôtels de tourisme classés 2*	0,50 €					
Hôtels classés sans *, meublés	0,30 €					
Village de vacances de catégorie confort	0,25 €					
Campings	0,20€					
ETABLISSEMENT	Cap. Acc.	Abat %.	Tarif Unitaire	jours	Coeff. Occup.	SOMME A REGLER
Chambres FOUGERON P. (8 Ch.)	16	60%	0,30	122	0,85	298,66
Hôtel de La Poste 2* (20 Ch.)	40	60%	0,50	122	0,80	1171,20
Hôtel Napoléon 2* (30 Ch.)	44	60%	0,50	122	0,75	1207,80
Hôtel Le Tilleul 2* (17 Ch.)	34	60%	0,50	122	0,75	933,30
SNC BOUSTIGUE HÔTEL 2* (30 Ch.)	60	60%	0,50	122	0,75	1647,00

12/ DEMANDE DE SUBVENTION FEDER

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de faire une demande de subvention pour la construction de la Maison de Santé dans le cadre de l'appel à projet FEDER Fiche action 8, lancé par la Préfecture de région Rhône-Alpes le 1^{er} Juin 2009.

Le coût global du projet s'élèvera à 558 869,00 € HT tout compris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuvant l'opération, autorise Mme Le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de l'appel à projet FEDER Fiche action 8, pour la construction de la Maison de Santé.

13/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR TRAVAUX LOGEMENT PERCEPTION

Mme Le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de remplacer boiseries, volets, et chauffage de la Perception.

Le coût des travaux s'élève à 20 104,39 € HT soit 21 940,11 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à Mme Le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour le montant total indiqué et les travaux décidés.

14/ QUESTIONS DIVERSES

- **Bassin Rue de la Côte :** Suite à des problèmes de fuites, il a été évoqué la rénovation prochaine de ce bassin.
- **Canal d'Arrosage :** Mr Senac ayant rencontré le Canal d'arrosage, a fait un compte-rendu de cet entretien.
- **Cabanes à chats :** Des cabanes à chats ont été mises en place sous le Parking du Tennis. Il est demandé à la population de déposer la nourriture uniquement à cet endroit.
- **Fin convention affrètement VFD :** Pour information, il est signalé le non-renouvellement de la convention d'affrètement avec la VFD.
- Mme Mei souhaite que soit étudiée la réparation du Chemin des Remparts, et définir qui doit les entretenir dans la mesure où ils sont moitié privé et public.

SOUS RESERVE D'APPROBATION



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

PROCES-VERBAL Réunion du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vendredi 2 Octobre 2009 A CORPS

Présents : BATTISTEL Marie-Noëlle, TROSSERO, RICHIERO, BALME E., SERRE, FRANCOU-CARRON, BALME R., CASSAGNE, GAUTHIER, BONTHOUX, DUBOIS, GOUPIL, BONNOIT, FELICI, MOSTACCHI, FELIX, COURTEAU, SEGURA, ABERT, FROMENT, CHARLES J., GUILLET, ROUX, MARTIN, LAURENT M.

Excusés : MM. ROBERT, ANDRIEUX

Après l'accueil de Magali FRANCOU-CARRON, la Présidente, Marie-Noëlle BATTISTEL donne la parole à **Eric BALME vice-Président, chargé de l'ENVIRONNEMENT.**

Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Les commerces et entreprises paient une Redevance d'Ordures Ménagères (REOM) calculée suivant l'activité exercée. L'activité est par ailleurs exonérée de la TEOM.

Chaque année la communauté de communes doit établir la liste des exonérations et la transmettre aux services fiscaux.

La commission chargée de l'environnement étudiera la liste lors de sa réunion du 9 octobre. Le Bureau de la communauté de communes est délégué pour valider cette liste.

Déchetteries :

Eric Balme rappelle que la communauté de communes a créé un poste d'adjoint technique sur 7 mois afin d'assurer le gardiennage des déchetteries et effectuer divers travaux d'entretien sur les communes du territoire. Le temps de gardiennage étant de 18 heures par semaine, il reste peu de temps à l'employé pour les différents travaux à effectuer pour le compte de la communauté de communes et pour les différentes communes. Ce dernier service n'a pu être assuré convenablement par manque de temps. Durant les mois de novembre à avril un employé de chacune des communes assure le gardiennage à Corps et à La Salle en Beaumont. Son salaire est remboursé par la communauté de communes.

Il est décidé d'embaucher, dans le cadre des emplois aidés (remboursés par l'Etat jusqu'à 90 %), un agent, spécialement pour le gardiennage des déchetteries tout au long de l'année, permettant ainsi de libérer l'agent technique de la communauté et rendre un meilleur service aux communes.

Incinération des ordures ménagères

Suite à l'appel d'offres lancé par le SICTDM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Déchets Ménagés de la Matheysine), l'incinération des ordures ménagères est passé de 150 € la tonne à **125 €**. Ceci permettra d'équilibrer le budget du SICTDM et ne pas augmenter les participations des communautés de communes ou communes adhérentes au SICTDM.

Containers semi-enterrés

Le SICTDM participera à 50 % à l'acquisition de containers enterrés au lieu du tiers prévu.

A titre d'indication il faut, pour enterrer un container ne pas avoir de réseaux à moins de 5 m de profondeur et 7 m au dessus.

Une démonstration a été faite sur Corps, d'un camion équipé pour enlever les containers en place actuellement et des containers semi-enterrés. Le véhicule s'est avéré beaucoup trop volumineux

Une prochaine démonstration sera faite avec un camion d'une capacité moindre

Adduction d'eau à la déchetterie de La Salle en Beaumont

Eric Balme rappelle l'incendie de la déchetterie de La Salle en Beaumont et la décision d'amener l'eau en prévention d'un prochain incendie.

Le Département ne subventionnant plus l'adduction d'eau potable, d'autres sources de financements sont recherchées. La Communauté de communes prendra à sa charge le reliquat, par un fonds de concours.

La Présidente demande à **Jean-François TROSSERO, vice président chargé des TRAVAUX** de faire un compte rendu des opérations.

Entretien des sentiers

L'entretien de certains secteurs ne donne pas entière satisfaction. Le balisage n'est pas conforme aux préconisations du Département, les délais d'intervention n'ont pas été respectés. Un courrier est envoyé aux entreprises concernées pour demander le respect du cahier des charges.

Entretien des ruisseaux

60 jours sont demandés pour 2010 dans le cadre des chantiers d'insertion PRODEPARE en insistant sur 60 journées effectives afin que chaque demande soit satisfaite.

Chaque Maire renouvelle sa demande d'être averti de la présence du chantier sur sa commune.

Entretien des drains

Plusieurs constats montrent que les réseaux ne sont pas entretenus en totalité. Un état des entretiens est demandé à l'ONF avec les dates d'intervention.

Travaux de voirie

Ces travaux réalisés dans le cadre du groupement de commandes prennent du retard. Les factures et leur paiement ne pouvant être effectués rapidement ne pourront provoquer le versement des subventions avant la fin de l'année (demande de versement avant le 15 novembre).

Travaux RTM

Les travaux programmés pour 2009 se terminent. La correction torrentielle de la Sézia est abandonnée pour l'année 2009, dans l'attente de la réponse de la police de l'eau.

La subvention Etat attribuée pour la correction torrentielle du ruisseau de Lara tranche 2008 est refusée. Cette subvention à hauteur de 50 % ne pouvait être cumulée avec d'autres subventions comme celle du département.

Le programme de correction torrentielle de Lara étant trop important la communauté de communes ne peut s'engager avec un subventionnement de 50 % seulement. Une demande de subvention sera faite sur un autre programme permettant le cumul de subventions autorisé jusqu'à 80 %.

Les avant-projets de travaux pour 2010 seront déposés fin octobre.

Les subventions de la Région sur les travaux 2009 seront notifiées en janvier 2010. La Présidente remercie Jean-François TROSSERO qui, grâce au marquage des travaux réalisés et en projet, sur les plans de chaque commune, permet à la Région d'accorder les subventions qui sont à hauteur de 50 % du montant des projets.

Plan Pastoral Territorial

Ce plan que la Communauté de communes a confié à la Fédération des Alpagnes de l'Isère a été accepté par la Région et permettra un subventionnement sur les 5 ans à venir.

Les demandes de travaux sont à faire rapidement, la date limite du 30 septembre étant reportée.

Jean-Louis RICHIERO vice-président chargé de la compétence SOCIALE expose que l'enquête réalisée au niveau des 3 cantons de La Mure, Valbonnais et Corps sur les plus de 70 ans est à l'étude afin de connaître les besoins en hébergements.

Il rappelle que le dossier le plus important du CIAS, à ce jour est la **CREATION DE LA STRUCTURE MULTI - ACCUEIL**.

Marie-Noëlle BATTISTEL expose à l'assemblée que cette mise en place a été menée en peu de temps en fin d'été ; elle remercie Carole et Marie-Jeanne pour leur investissement qui a permis une ouverture dans des délais très courts.

La Caisse d'allocations familiales grâce au conseiller du secteur M. Fandre et le service Protection Médicale Infantile avec le docteur Waxin ont été très réactifs et coopérants. Un avenant est rajouté au Contrat Enfance Jeunesse signé entre la CAF et le Syndicat Mixte du Valmontheys, permettant ainsi de bénéficier de la Prestation de Service Unique. Les familles participent selon un tarif donné par la CAF :

Participation (€ / h) = (ressources annuelles de la famille/12 mois) x taux d'effort

Le taux d'effort familial se décline comme suit :

Nombre de parts	2.5	3	4	4.5
Compo famille	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Taux d'effort	0.06 %	0.05%	0.04%	0.03%

Afin d'accueillir les enfants dès la rentrée scolaire un site a été aménagé dans l'ancienne école maternelle de La Salle en Beaumont, mis à disposition, à titre gracieux par la commune. A Ce jour 7 à 8 enfants sont accueillis par jour.

4 personnes diplômées résidant sur le territoire de la communauté de communes sont embauchées pour une équivalence temps plein de 3 : une éducatrice jeunes enfants, une infirmière et 2 personnes possédant le CAP petite enfance.

Il a été également demandé à la commune de Corps la mise à disposition d'un local. Plusieurs pistes ont été pressenties par la Communauté de communes, sur Corps sans résultats. La Société civile de la Maison de Santé a accepté de mettre à disposition le cabinet du dentiste jusqu'à Noël. Le local étant exigu et seulement temporaire une location auprès du SMIME de la moitié de l'ancien cabinet médical est à l'étude. Le coût de la location mensuelle est d'environ 300 € charges comprises. Le bail est en cours d'élaboration au SMIME.

Le bébé bus qui permettra l'accueil sur Corps devrait être prêt fin octobre.

La structure multi-accueil baptisée par le CIAS « **Les Pitchous** » fonctionnera :

A La Salle en Beaumont : les lundi, mercredi et vendredi

A Corps : les mardi et jeudi

La SCEV qui offre des activités les mercredis aux enfants à partir de 4 ans est basée à La Salle en Beaumont. Les parents concernés par les deux structures n'auront ainsi pas à se disperser.

La structure « Les Pitchous » accueille en priorité les enfants du canton de 3 mois à 3 ans révolus (- de 4 ans) et selon les disponibilités les enfants de 4 à 6 ans. Elle s'ouvrira aussi aux cantons extérieurs et aux touristes avec des tarifs différents. Il est rappelé que, pour les enfants de 3 mois à 4 ans, la structure bénéficie de la PSU ce qui diminue la participation des parents.

Les tarifs sont les suivants :

Tranches d'âge	Enfants domiciliés sur le territoire de la communauté de communes	Enfants hors territoire de la communauté de communes	Touristes
3 mois à 4 ans	Tarif CAF	+ 10 %	2,50 €
4 ans à 6 ans - QF < 700 - QF > 700	1,25 € l'heure 1,75 € l'heure	1,40 € l'heure 2,00 € l'heure	2,50 €

Pour inscrire les enfants ou contacter le personnel : 06.86.03.65.04

La Présidente propose à l'assemblée, afin de clarifier les compétences de la Communauté de communes de modifier les statuts et prendre la compétence « aide à la petite enfance », dans son intégralité.

Les Communes doivent délibérer pour demander cette modification de statuts.

Une **LUDOTHEQUE** itinérante est créée au sein du Contrat Enfance Jeunesse. Une mise de fonds de 6 000 € peut être donnée par la CAF afin d'acquérir des jeux pour enfants et adultes. Grâce à une adhésion annuelle à l'association créée « JEUX RIGOLE » chacun pourra emprunter des jeux et venir jouer.

Un projet privé de portage de repas à domicile est à l'étude. La communauté de communes suit son évolution.

La Présidente demande à **Magali Francou-Carron présidente de l'association de la Maison de Retraite** de donner des informations sur les tractations avec ACTYS.

Depuis le prix de vente proposé, une année et demie de location a été versée. Le directeur M. BILLET a demandé une diminution du prix de vente qui a été refusée. Ce point sera à l'étude du prochain conseil d'administration programmé le 4 novembre.

La Présidente demande à **Magali Francou-Carron vice-présidente chargée du TOURISME** de donner un aperçu de la saison estivale.

Elle constate que la saison a été exceptionnelle au niveau du temps et de la fréquentation et donne la parole à **Arsène DUBOIS** Président de la SEM Obiou-Beaumont pour exposer l'activité du lac.

Arsène DUBOIS confirme que l'année a été exceptionnelle mais attend les résultats comptables.

Il rapporte que la terrasse construite par la communauté de communes a été très appréciée par les usagers. Il propose de réfléchir au développement des activités nautiques comme la voile si les prochaines saisons sont aussi bonnes.

La Présidente rappelle qu'à la réunion de l'association des Acteurs Economiques du canton de Corps, certains commerçants ont constaté que la fermeture du village de vacances s'est fait ressentir dans leur activité. Magali Francou-Carron et Arsène Dubois ont expliqué que le mandataire prépare l'appel d'offres pour le rachat du bail et que la commune de Corps se déclare candidate.

La Présidente demande à **Carole Druart, chef de projet de la communauté de communes**, de faire le point sur les autres dossiers touristiques.

Le site du **Belvédère du Sautet** a permis aux deux employés de la communauté de communes de recevoir et aiguiller les touristes sur les différentes activités du territoire, en particulier sur la tyrolienne, les via ferratas d'initiation la base nautique et la Maison du Patrimoine.

La communauté de communes a pris à sa charge la prestation de guides pour animer les passages de la tyrolienne et initier à la pratique des via ferratas d'initiation.

Sans grande communication ni signalétique, pour ce site ouvert début juillet, le bilan est prometteur en accusant un déficit global de 1 000 € seulement.

La vitrine des producteurs locaux a été déplacée de La Salle en Beaumont au Belvédère du Sautet avec un bilan légèrement supérieur bien que peu de produits issus de l'artisanat aient été vendus.

Un volet du programme PER (Pôle d'Excellence Rurale) concerne la signalétique des points touristiques, il est en cours d'élaboration.

La fréquentation de la **Maison du Patrimoine** a augmenté de près de 200 entrées. Il faut noter que la maison a été ouverte les mercredis avec les employés du Belvédère en plus des week-ends avec les bénévoles de l'association.

Après le tracé de **circuits VTT** une carte a été élaborée temporairement par la communauté de communes et mis à disposition de l'office du tourisme pour cet été, dans l'attente de la carte définitive, qui sera éditée après la mise en place du circuit VTT de 3 jours.

Afin d'aménager le circuit thématique du **canal du Beaumont**, un bureau d'étude a été mandaté pour un montant de 20 000 €.
Un rendu de cette étude a été proposé avec 4 boucles de thèmes différents (ambiance, récréation, géologie et technique)

Un dernier volet du P.E.R est l'aménagement du **sentier thématique de la Sézia**. Un devis est demandé pour réhabiliter le site du moulin Pirou.

La Présidente rappelle que la communauté de communes a été mandatée pour être la structure porteuse de la **commission tourisme** des trois communautés de communes de La Mure, Valbonnais et Corps.

L'étude de structuration touristique des 3 cantons sera rendue en janvier 2010.
La communauté de communes du Pays de Corps a été mandatée également pour être le maître d'ouvrage du contrat de région de **tourisme et de loisirs adaptés** des 3 cantons.

Un architecte conseil est mandaté par la Région pour étudier les sites retenus, ainsi que des projets privés.
Pour notre territoire ont été retenus le site du Belvédère, les Gillardes et l'accès à la plage. Les aménagements projetés concernent les personnes handicapées moteur et mal voyants mais facilitent aussi l'accès aux poussettes et personnes âgées.

Seuls 8 contrats de tourisme adapté sont actuellement signés par la Région dont le nôtre. Ce contrat dure 3 ans de 2010 à 2012 avec des fiches actions public et/ou privé.
Une subvention CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes) est sollicitée pour le financement de cet audit.

La Présidente donne la parole à **Emmanuel SERRE vice-président délégué à la COMMUNICATION ET A LA PROMOTION TOURISTIQUE**. Il donne des informations sur l'évolution de la charte forestière des 3 cantons en exposant qu'aucune communauté ne souhaite porter cette charte. La présidente expose que malgré l'embauche d'un animateur pour suivre cette charte, il resterait encore du travail. La communauté de communes du Pays de Corps montre sa bonne volonté pour le portage des commissions tourisme et est réticente à prendre cette charge supplémentaire.
Le conseil communautaire nomme Emmanuel Serre comme délégué à l'association des Maires de l'Isère de la CLEDA Drac Amont.

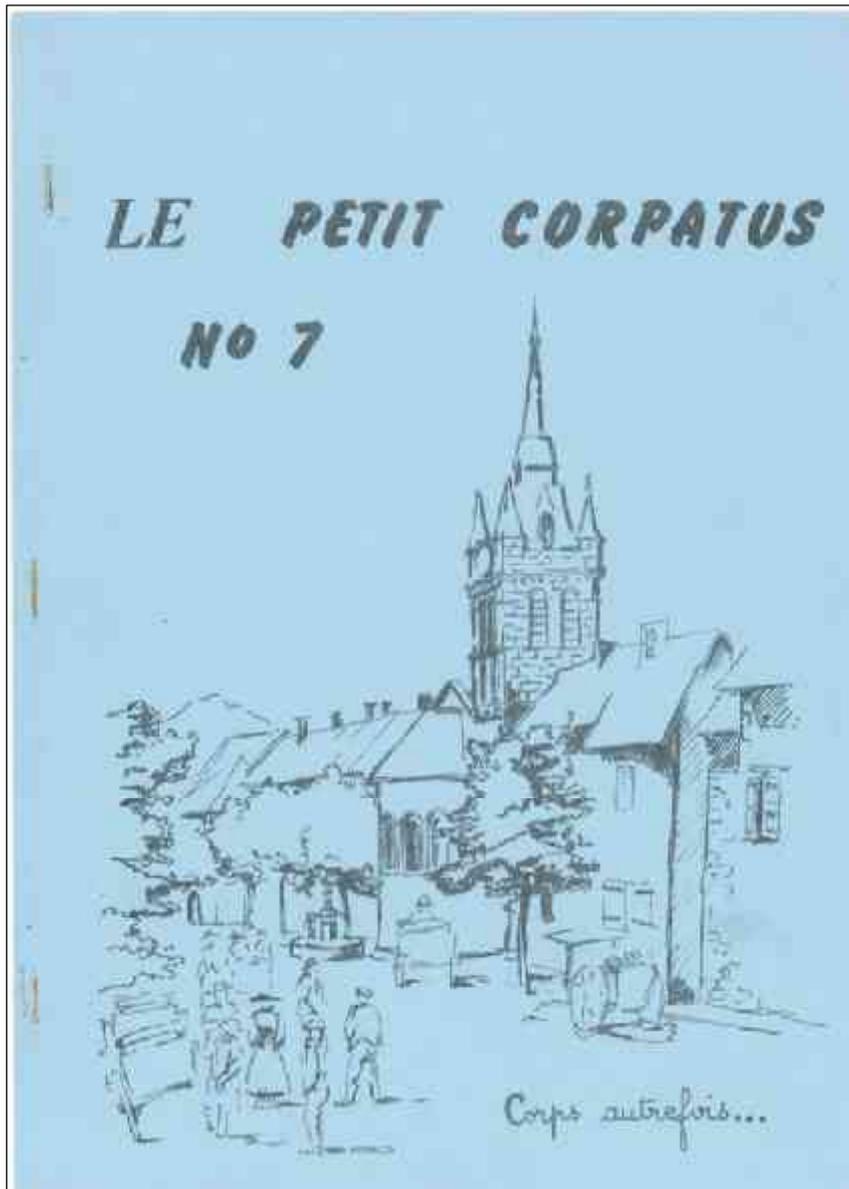
Questions diverses :

- demande de subvention par le foyer de jeunes travailleurs de La Mure. Il est proposé de rencontrer les demandeurs
- demande de subvention pour les journées cinématographiques organisées par le sanctuaire Notre Dame de La salette ; le conseil communautaire décide d'accorder une subvention de 300 €.

INFORMATIONS

La Présidente informe l'assemblée sur la réforme dans le subventionnement du Conseil Général pour les travaux d'adduction d'eau et distribue un rapport.

Le Conseil est clos par un apéritif offert par la Commune de Corps.



LE PETIT CORPATUS N° 7

UN CENTENAIRE QUI SE PORTE BIEN : LE COQ DE NOTRE VILLAGE

Monsieur BARACETTI ayant retrouvé dans ses archives, un document concernant la pose du coq au sommet du clocher, nous vous le transmettons dans sa version originale.

Il s'agit du contenu d'un « contrat de travail » un peu curieux.

« Contrat de travail » entre les soussignés M. Jacques Casimir DUMAS, Maire de Corps, agissant au nom et pour le compte de la commune,

d'une part :

MM. Charles GALVIN, Jules BARBE, Jean GARROLO, résident accidentellement à Corps, maçons, demeurant et domiciliés, les deux premiers à Corps et le troisième en Italie

agissant tous les trois solidairement et dans le même intérêt.

D'autre part, Il a été convenu ce qui suit :

Les sieurs GALVIN, BARBE et GARROLO s'engagent à leurs risques et périls à descendre du haut du clocher de l'église paroissiale de Corps, la croix en fer et la pierre ronde lui servant de base, qui se trouvent à l'extrémité de cet édifice.

Ils commenceront l'exécution des dits travaux à compter de demain onze juin courant.

La commune leur fournira tous les bois et cordages, pointes et autres matériaux nécessaires pour faire les échafaudages et autres travaux d'art pour arriver à l'exécution des dits travaux.

La commune par l'organe de M. DUMAS son Maire, s'engage de son côté à payer à chacun d'eux huit francs par jour. Les manœuvres que les trois ouvriers sus nommés prendront pour les seconder dans leur entreprise seront également payés par la commune, à raison de quatre francs par jour. Ces derniers ouvriers seront chargés d'exécuter tous les travaux qui leur seront commandés par les trois ouvriers soussignés, sans pouvoir demander d'augmentation pour l'exécution de travaux périlleux.

Ainsi convenu, fait et signé à Corps en autant de doubles qu'il y a de parties intéressées. Le dix juin mil huit cent septante sept. En présence de MM. Eugène BONTHOUX et Jacques PELLEGRIN, Conseillers Municipaux.

CLASSE DE NEIGE

Début janvier, les classes de neige de Sainte Geneviève des Bois, sont arrivées au Mas de la Côte. Une cinquantaine d'élèves apprennent à skier, tout en continuant à étudier le français et les mathématiques. Ils découvrent ainsi les charmes de la montagne en hiver et animent notre village.

Nous souhaitons à tous, enseignants et élèves, un agréable et profitable séjour.

LE 45^{ème} RALLYE DE MONTE-CARLO DE PASSAGE A CORPS

Dimanche soir 23 janvier, un public de jeunes et de fanatiques de l'automobile se pressait au garage Rivière pour assister au passage des voitures venant de Paris.

Cet itinéraire était le suivant : Paris-Alençon-Bourges-Troyes-Reims-Saint-Claude-Gap-Monaco.

Plusieurs véhicules s'arrêtèrent pour faire le plein d'essence et d'autres pour saluer leurs amis garagistes (Andruot/Biche, Hoopfner/Delaunay).

Nous apprenons d'ailleurs que Andruot et Biche sur Fiat ABART 131, portant le N° 2, réalisent un très bon parcours. Le Petit Corpatus leur souhaite bonne chance. Cet équipage avait remporté la coupe en 1973. Quant à Marianne Hoopfner, elle ne s'attarda pas en raison d'ennuis mécaniques. Cette jeune femme très dynamique et sa coéquipière courent sur Lancia Strato, N° 20, voiture identique à celle de Munari/Maiga les vainqueurs de l'an passé. Puissent-elles réaliser d'aussi bons scores à bord de leur bolide !

Lundi après-midi, l'Alpine A 110 de Vesque/Fitcher N° 85 est repassée par Corps après avoir abandonné la course.



REMISE DE MEDAILLES : VOS ELUS HONORÉS



Jeudi 12 Novembre, Fabrice Marchiol, Maire de La Mure et l'ensemble de son Conseil Municipal ont reçu un certain

nombre de personnalités pour une **Remise de Médailles de la Ville** « Promotion du 22 août 2009 » et remise de **Médailles d'Honneur Régionales Départementales et Communales**. La cérémonie a eu lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Gérard CARDIN, Conseiller Général et médecin a reçu une médaille de la ville notamment pour sa grand implication au service des urgences à l'hôpital de La Mure.

20 ANS AU SERVICE DES COLLECTIVITES LOCALES : Magali Francou-Carron, Maire de Corps, Luc Reynier Premier Adjoint et Jean-Marie Gonsolin Conseiller Municipal ont reçu des mains du Préfet de l'Isère, Albert Dupuy la Médaille d'argent d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en récompense de leur dévouement pendant 20 ans au service des collectivités locales.

TRAVAUX SUR LE CLOCHER DE L'EGLISE

La société Verti'Qualité a effectué un contrôle et un état des lieux concernant l'intérieur et l'extérieur du clocher. Les divers points de dégradations mentionnés seront surveillés et traités. Ces professionnels ont profité de leur ascension pour effectuer un nettoyage de gravats et de déchets verts.

INSEE RECENSEMENT DE LA POPULATION

A partir du 21 Janvier 2010 le recensement va commencer sur notre territoire. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle, tricolore, sur laquelle figure sa photo et la signature du Maire.

L'agent déposera à votre domicile des documents (questionnaire) qu'il récupérera dans un second temps. A noter qu'il peut vous aider à les remplir si vous le souhaitez.

RENDEZ-VOUS PEDICURE

Jeudi 3 Décembre à la maison médicale

Rendez-vous à la Maison du Tourisme au 04 76 30 03 85



Actualités

LA BOULE DU CHAMOIS

COMPTE RENDU DE SAISON

Pour la Société de la Boule du Chamois, la saison 2008 avait été clôturée par l'Assemblée Générale fin octobre.

Le bureau reconduit avec Georges Bouffard au poste de trésorier, Michel Dumas à celui de secrétaire, René Gontard à celui de Vice-Président et Pierre Bauduin à celui de Président, la nouvelle saison 2009 pouvait donc débuter par quelques parties disputées dans la bonne humeur dans le boulodrome couvert de Beaufin, hiver oblige.



Et dès le 29 mars se déroulait le premier concours officiel, le challenge de la Municipalité, organisé en partenariat avec la commune de Beaufin qui offre les récompenses ; une équipe de Saint-Bonnet devançant une équipe muroise, pour 16 triplettes inscrites.

Avant de pouvoir regagner notre beau et envié clos des Marronniers, un grand nettoyage de printemps fut effectué par les bénévoles de la société avec l'aide non négligeable des employés de la commune de Corps.

C'est ainsi que dès le 5 juillet, le challenge de la Municipalité de Corps avait lieu avec seulement 10 triplettes inscrites. Les coupes offertes par la commune de Corps furent remises à l'équipe muroise qui prenait sa revanche sur sa seconde place à Beaufin.

On notait pour ce concours l'absence de Victor Bertocchi, sociétaire de longue date venant d'Entraigues, qui nous avait quittés en juin.

Deux semaines plus tard, car l'été le rythme des concours est nettement plus soutenu que l'hiver..., le concours de la Fédération Sportive et Culturelle de France se déroulait sur toute la journée, organisé de main de maître par notre trésorier, recevant 16 quadrettes pour un copieux casse-croûte dès le matin.



Après une première partie à la fraîche, Claude Jourdan nous servait le déjeuner à la salle des fêtes, aidé d'Arlette Gontard, Pierre Gontard, Michel Dumas, Georges Bouffard et son gendre. La reprise des parties eut lieu vers 14h30 et cette belle journée se termina sur la victoire de la quadrette de Saint-Firmin composée de Pierrette Meyer, Laure Mathieu, Roland Girard et Gaby Pellissier.

La fin juillet voyait la venue de Dany et Pierre Billaut, qui nous font le plaisir de venir jouer à Corps chaque été depuis maintenant 26 ans. Le week-end du 8 et 9 août fut chargé : le samedi bien rempli

avec le challenge Gueydan, doté par la famille Gueydan, accueillant 18 joueurs remporté par notre secrétaire Michel Dumas devant Laure Mathieu et Pierre Vabre.

Actualités

On regretta l'absence de Louis Chaix qui nous a quitté en octobre.

Le dimanche eut lieu le Challenge du Souvenir, doté par Suzanne Dournon, grand-mère du président, dans lequel 16 doublettes se rencontrèrent. Les murois Elizabeth Ciot et Christian Rayot, des habitués de notre clos, devancèrent Paul Rami et Sébastien Motti dans une finale contrariée par la pluie.

Le 19 août, la famille Rivière nous convia à un challenge nouvelle formule, appréciée de tous, avec un apéritif puis repas servi entre chacune des trois parties effectuées. Les récompenses, offertes comme le repas par la famille Rivière, furent remises à Gaby Pellissier (1^{er}), Pierre Gontard (2nd) et Arlette Gontard (3^{ème}). Le challenge se termina peu après minuit.

Enfin, le challenge de la Boule du Chamois clôtura la saison 2009 le 23 août avec 11 doublettes sur 16 prévues. Arlette Gontard et Pierre Gontard ont remporté ce dernier concours devant Michel Dumas et Marc Félix, les équipes de Corps en force devant les invités !!!

La société de la Boule du Chamois remercie la commune de Corps pour l'aide apportée tout au long de l'année et la participation à divers frais (installation d'un évier dans la buvette, achat de polos...), la commune de Beaufin, les sociétaires participant activement à la vie de la société et surtout Arlette Gontard pour son aide indéfectible.



ECOLE DE FOOTBALL DU FCSI

Avec un automne ensoleillé à souhait, l'activité de l'école de football du FCSI bat son plein sur l'incomparable pelouse du stade de l'Obiou. Eddy Beaugeois, ex joueur du FC Obiou anime du foot d'éveil pour les moins de 7 ans et les moins de 9 ans, accompagné dans sa tâche par Marion et Hiden.

Ces jeunes footballeurs en herbe se retrouvent sur une dizaine de sites du sud Isère tout au long de l'année avec une devise : « laissez-les jouer », cela signifie pas de compétition.



Dans un autre secteur du terrain c'est Karim et Michel qui encadrent l'activité pour la catégorie des moins de 11 ans. Une équipe de Corpatus et de Mensois est en compétition tous les samedis pendant la saison. L'apprentissage est difficile mais les progrès sont là, c'est très encourageant.

EXTENSION DU BÂTIMENT OSE

Les travaux vont bon train sur la zone artisanale des Chaux



ASSEMBLEE GENERALE DE CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

Tarifs abonnements : 20€ et 33,50€ expédié par La Poste. Tarifs inchangés.
En 2009 : 294 Abonnés (149 distribués et 145 envoyés).

Le Bureau est composé de :

Président : Luc REYNIER

Vice-Présidente : Solange BALMET

Trésorier : Hervé FERRIERE

Secrétaire : Arlette GONTARD

Nouvelles entrées dans le Conseil d'Administration : Nicole CORPORON et Monique LAURENT

ACTIVITES 2009/2010

Sortie du Petit Corpatus tous les 2 mois.

Souhait de développer une collaboration encore plus importante avec les lecteurs (de + en + de photos et d'articles transmis).

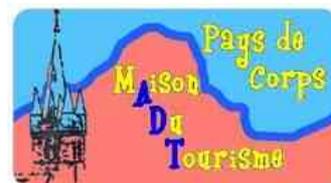
Merci à tous ceux et celles qui donnent de leur temps pour la réalisation du journal et à tous nos fidèles lecteurs.

L'équipe du Petit Corpatus présente ses excuses auprès de certains abonnés par La Poste, qui ont reçu des enveloppes vides, lors du dernier envoi du journal, nous espérons que tous ont contacté la Maison du Tourisme pour le signaler et se le faire réexpédier.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTEURS ECONOMIQUES DU PAYS DE CORPS

Elle a eu lieu le 22 octobre, en présence de 9 adhérents et de représentants de mairies du Canton de Corps. Un nouveau conseil d'administration composé de 6 personnes a été constitué et un nouveau président a été élu (Mr Arnaud GUILLET). Les postes de Trésorier (Mr Thibault LAFONTAINE) et Secrétaire (Mme Lucie BERNARD) restent inchangés.

Calendrier des événements de l'association sur www.association-aec.fr



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADT

Le président, Christian FRANCOU ouvre la séance en présentant le bilan moral et financier des actions réalisées ou des événements qui ont été organisés par l'ADT tout au long de l'année 2009.

- **FEVRIER : JOURNEE RAQUETTE A NEIGE :** En 2009, participation à la Journée Nationale, encadrement par un professionnel. Événement reconduit en 2010 mais en dehors de la Journée Nationale. Date à déterminer selon les disponibilités de l'accompagnateur.
- **MAI : VIDE-GRENIER**
- **JUIN : FÊTE DE LA TRANSHUMANCE :** Accueil des moutons au bord du lac, apéritif, grillades, expo...
- **JUILLET : PRIX OBIOU :** Seule la logistique est portée par l'ADT (contacts éditeurs et animation des réunions). L'accueil et la remise du prix sont pris en charge par les membres du Comité de Lecture. Le Comité de Lecture s'est déjà réuni pour le prix 2010. Il a commencé son travail de lecture des ouvrages expédiés par les maisons d'éditions. La remise du prix aura lieu le week-end du 3/4 Juillet 2010.
- **AOÛT : STAGE DE CIRQUE**
Initiation aux arts du cirque ouvert à tous les enfants. Objectif : aider à la mise en place d'ateliers cirque le mercredi pendant l'année assurés par la Cie Par ci par là.
- **SEPTEMBRE : RAID SOULOISE :** Un « plus » a été mis sur la sécurité et la réglementation cette année avec notamment un vrai point de secours, capable d'intervenir rapidement en cas d'accident. Le nombre de concurrents est à peu près stable et le bilan financier est équilibré. De l'investissement a été réalisé, comme l'achat de postes de radios ou de fournitures.
- **DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL :** Buvette tenue par l'APE. Parade de Noël par l'ADT. Reconduit en 2010
- **MONTAGNE AU CORPS :** Diaporamas et films sur nos sommets et d'autres plus lointains. 1 soirée en été et 1 soirée en hiver pendant les vacances de Noël.
- **LE GUIDE D'HEBERGEMENT :** Imprimé et mis en ligne par l'ADT, diffusé à l'accueil de la Maison du Tourisme. Les adhérents bénéficient d'une mise à jour sous 24h (Guide papier et site internet) pour toute modification concernant leur activité.
- **BILLETTERIE DES NUITS MUSICALES :** Réservations et vente des billets lors du festival organisé par « Musique à Corps ». Reconduction pour 2010.
- **MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** Permutation entre le poste de trésorier (Mme Claudine PORCERO) et celui de président (Christian FRANCOU).
- **APPEL A COTISATIONS :** Un report pour le paiement des cotisations est proposé jusqu'au 31 mars. Acceptation du bureau. Cela sera stipulé dans le prochain courrier d'appel à cotisation.

La présidente présente les **projets pour l'année 2010**. Tous les événements seront reconduits. De nouvelles animations seront mis en place avec l'APE pour **une chasse à l'œuf pour Pâques**. En mars **une soirée lecture** avec les membres du comité de lecture du Prix Obiou avec du public sera organisée. En mai, **randonnée patrimoniale et cuisson du pain** au four banal.

PRIX OBIOU 2010

Le Comité de Lecture s'est réuni 2 fois depuis le début de l'année. Déjà 9 romans proposés par des éditeurs sont en compétition. Une quinzaine de membres constituent le comité 2010 et de nouvelles idées ont été proposées (accueil de l'auteur et visite avec lui le jour de sa venue, soirée lecture pour faire découvrir le prix au public...).



Vous trouverez l'ensemble de la sélection mise à jour sur notre site internet www.paysdecors.fr à la rubrique PRIX OBIOU, sélection 2010. Les ouvrages seront disponibles à l'emprunt à la Médiathèque dès le début du mois de juillet.

Actualités

DEBRIEFING DU RAID SOULOISE

Toujours très conviviale ce debriefing du Raid Souloise préparé par l'ADT. De nombreux bénévoles, près de 30, avaient répondu présents. Un bon prétexte pour se remémorer les moments sympathiques en regardant le diaporama des bénévoles au travail et les films montés par Adrien Nicolas : un spot de 12 minutes dans la course avec les raiders et les prises de vues originales pendant 50 minutes qui ont accompagnées l'apéritif et meublées les discussions. Le raid 2010 est déjà sur les rails avec de nouvelles idées pour découvrir sportivement notre région. Rendez-vous le premier samedi du mois de septembre...



CLUB JOYEUSES RENCONTRES SEJOUR A MENTON

Le club Joyeuses Rencontres a pris ses vacances traditionnelles du 12 au 17 octobre 2009, 31 personnes ont retrouvé l'hôtel Vendôme, où nous avons séjourné l'an dernier. Nous avons retrouvé la mer et le soleil et fait de belles excursions grâce aux cars Dévoluy Voyages, Christophe étant le chauffeur.

Nous sommes donc partis en direction d'Aix-en-Provence et nous avons fait une escale sur une aire d'autoroute, près de Brignoles, pour le repas de midi. La circulation était très fluide, le temps magnifique, un arrêt (obligatoire pour le chauffeur), nous a permis de faire une longue pause à Mandelieu-La Napoule, très agréable lieu de séjour, capitale du mimosa, beaux palmiers et belles résidences.

A 17h30 nous étions au terme du voyage et nous nous installions à l'hôtel, ce qui fut fait rapidement et sans problèmes puisque nous le connaissions.

Le lendemain matin, Patricia, notre guide, nous attendait. Nous devons visiter la salle des Mariages à la Mairie de Menton. Salle magnifique décorée de fresques par Cocteau. Chaque année des couples de japonais viennent concrétiser leur union dans ce lieu. A la mort de Cocteau sa collection fut léguée à la ville de Menton où il y a son musée.

Nice a eu notre visite par la route de la Moyenne Corniche, avec un arrêt au point de vue panoramique du Mt Borron. Nous nous sommes promenés dans le vieux Nice et le cours Saleya où se trouve le fameux marché aux fleurs.

La confiserie Florian où l'on fabrique : fruits confits, chocolat, bonbons et confitures, nous fit une visite commentée de leurs établissements, après une dégustation nous avons fait quelques achats.



Actualités

Autre visite très intéressante : celle du jardin botanique exotique de Menton. Il comprend plus de 700 espèces végétales locales mais aussi originaires d'Australie, d'Asie et surtout des régions tropicales et subtropicales du continent américain. Le climat de Menton a permis de les acclimater.

Les plantations sont disposées en terrasses. Parmi les agrumes sont dispersées de nombreuses espèces fruitières exotiques : goyaves, avocats... Un grand bassin héberge le célèbre lotus de l'Inde. Toute cette végétation est d'une densité et d'une richesse extraordinaires.

Une promenade s'imposait à St Paul de Vence. Deux civilisations majeures vont se succéder, posant les fondations de la cité : les Grecs et les Romains et St Paul verra le jour au 11^{ème} siècle, la région sera ensuite administrée par les Comtes de Provence. La cité est entourée par d'imposants remparts. Elle attire les artistes et les touristes. Une pléiade de peintres y est accueillie : Matisse, Soutine, Chagal, Renoir, Signac, Modigliani, Dufy, mais également des écrivains tels que Gide, Giono, Cocteau, Prévert, puis plus tard des scénaristes : Clouzot, Cayatte, Audiard ainsi que des stars françaises et internationales : Yves Montand, Lino Ventura, Simone Signoret, Romy Schneider.

Ces artistes viennent essentiellement à l'hôtel « Le Robinson » devenu « La Colombe d'Or ». En définitive, un très beau village de France.

Nous sommes partis également en Italie, au marché de Vintimille, à la frontière franco-italienne, sur les rives de la Méditerranée, au débouché de la vallée de la Roya.

Nous avons exploré le très vieux et pittoresque village de Dolceacqua (autrement dit : eau douce) et déjeuné dans un grand restaurant : Le Rio du Moulin, bien sûr nous avons savouré les spaghettis à la Bolognaise et les glaces italiennes.

Sur le chemin du retour nous avons fait une halte à San Remo. C'est une petite ville touristique connue pour la culture des fleurs, pour son festival de la chanson italienne, son rallye automobile et son rôle de point d'arrivée de la course cycliste Milan-San Remo.

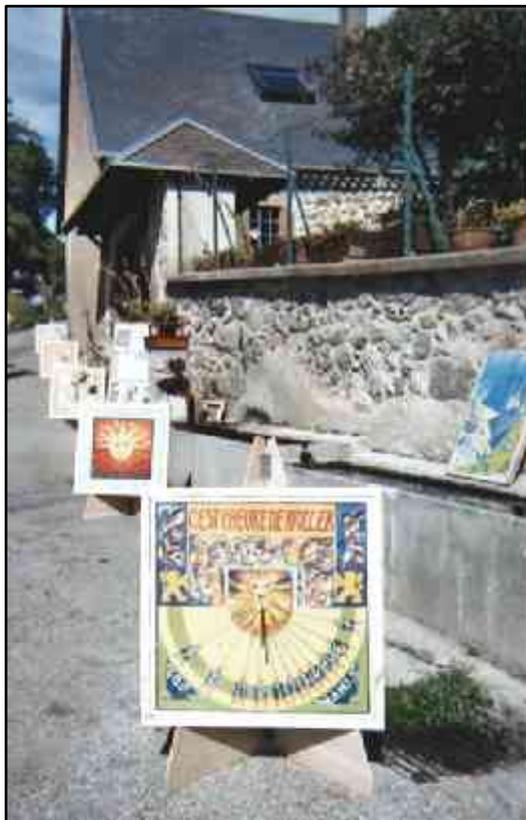
Nos soirées ont été animées par un karaoké, des danses et d'étonnants musiciens russes.

Tout a une fin, nous avons quitté Menton, le voyage de retour s'est effectué dans de bonnes conditions et avec un peu de nostalgie nous avons retrouvé la fraîcheur de nos montagnes.

Un grand merci aux organisateurs de cette semaine de détente, merci également aux participants venus nombreux de l'extérieur nous apporter leur sympathie.

Pour le Club, Marie Girard.

SYMPHONIE POUR DEUX MAINS



La troisième édition de **Symphonie pour deux mains** qui a eu lieu à Sainte-Luce le dimanche 27 septembre a connu un grand succès.

La première édition de cette manifestation avait eu lieu en 2007 à St Laurent en Beaumont. Dans l'esprit de ses promoteurs - un petit groupe d'artisans et de producteurs du Beaumont- il s'agissait de proposer une journée de découverte de certains métiers et de faire connaître les productions de la région, tout en suscitant une animation en fin d'été.

Actualités

L'essai avait été concluant, si bien qu'une seconde journée a été organisée en 2008 à La Salette avant l'édition 2009 accueillie par le GAEC de Ste Luce et son voisin le potier.

Par une journée automnale radieuse, plusieurs centaines de personnes apparemment ravies ont pu faire connaissance avec des artisans de la région et déguster des produits locaux. Au fil des stands, les visiteurs, dont certains venus de Grenoble, du Champsaur ou de Gap, ont pu acheter viande, fromages (vache, chèvre et brebis), pain et confiture.

Ils ont également eu l'occasion de se familiariser avec le savoir-faire d'artisans travaillant le cuir, le bois, la terre et de découvrir quelques secrets de la fabrication du pain ou du fromage de vache. Une cinquantaine de gamins passionnés ont participé à l'atelier « Créa-Fresque » organisé par un artiste local qui exposait également ses créations originales de cadrans solaires.

On reparlera sans doute de la fresque collective réalisée à cette occasion dont l'installation permanente est prévue dans le village.

Le repas de midi en plein air devant la salle polyvalente de Sainte-Luce a rassemblé près de deux cents gourmands. Chapeau aux préposés aux grillades qui ont réussi à rassasier tous ces estomacs.

Il faut aussi signaler la prestation musicale de Laurent Rouillet qui a assuré l'ambiance avec son accordéon et ses chansons reprises en chœur par une partie du public.

Un quatrième mouvement de cette symphonie est d'ores et déjà à l'étude pour 2010.

Le Petit Corpatus reviendra ultérieurement sur certains artisans/artistes présents à cette journée en tous points réussie.



NOUVEAU A PELLAFOL

Marché des producteurs tous les mercredis de 9h00 à 12h00 au hameau des Payas, devant la mairie.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA GAULE DE LA SEZIA

Elle a eu lieu le Vendredi 13 Novembre salle de la Mairie à Corps

Les membres du bureau :

Président : Marceau CHOUANARD Vice-président : Roger RIVIERE

Trésorier Jean-Claude REYMOND Trésorier Adjoint Roger GRAND

Secrétaire Jean-François TROSSERO



Bilan de la saison :
134 permis de pêche
ont été délivrés en
2009

Les lâchers de truites
auront lieu de la
même manière qu'en
2009 et un affichage
annoncera les dates
de lâchers.

Le safari sera
maintenu mais cette
année, une
participation
financière sera
demandée.

Rappel : la vente des permis est assurée par le Snack TEMARA Montée des Fossés à Corps.



Ciné vadrouille vous informe :

A l'heure où les feuilles se ramassent à la pelle, où les flocons blanchissent les hauteurs, l'équipe de bénévoles continue de mener à bien son projet de diffusion du cinéma dans les zones excentrées de nos communes de montagne.

Notre public reste présent, et nous ne ressentons pas comme les petites villes la désaffection du public (qui peut aller jusqu'à - 25%). Alors qu'au niveau national, dans les grandes villes la fréquentation est manifestement en hausse au profit des grandes salles et des multiplexes (qui pour attirer le spectateur projettent également des films en version originale). Ces temples de la consommation du pop corn bénéficient en "sortie nationale" de films qui ont largement été médiatisés les quelques jours précédents leur sortie. Ce n'est pas le cas pour les petites villes qui n'arrivent pas à obtenir d'exclusivité de la part des distributeurs, ce qui entraîne une baisse de fréquentation notable.

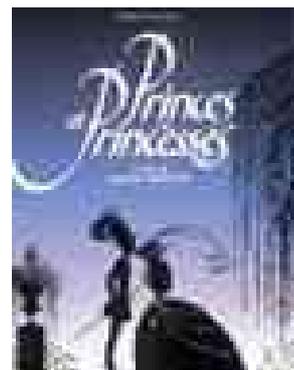
Par ailleurs l'arrivée du numérique, supposant un changement de matériel de projection, et donc des dépenses importantes, risque de pénaliser une fois de plus les petites salles. Qu'en sera-t-il des circuits itinérants?

Actuellement, nous n'en savons rien, mais cela risque de poser pas mal de problèmes, car pour le moment, aucun matériel de projection numérique transportable n'existe, alors que très rapidement les films pellicule 35mm seront remplacés par des supports "disques".

La 13^e assemblée générale de l'association s'est tenue le 16 octobre à St Julien en Champsaur, une des communes du circuit. Une bonne cinquantaine de participants ont débattu des divers points à l'ordre du jour. Tour des communes présentes, discussion autour de la programmation, des problèmes techniques, des finances et des projets. Les débats ont été animés et fructueux. Un nouveau conseil d'administration a été élu, et son nouveau bureau quelques jours après : Christian.Raynaud est élu président, Brigitte.Escallier trésorière et Christiane Raynaud secrétaire. Comme à l'habitude, la soirée s'est terminée par un apéritif offert par l'association, et un repas au restaurant voisin.

école&cinéma.... 2009 /2010 :

la première projection du cycle scolaire a eu lieu lundi 16 à Corps et mardi 17 à Entraigues. Ce sont donc 102 enfants accompagnés par leurs enseignants qui ont pu regarder le très beau film d'animation de Michel Ocelot : **PRINCES ET PRINCESSES**. Les enfants, se sont montrés très attentifs et curieux tant sur les contes proposés que sur la forme de ce film d'animation en papier découpé. Nous sommes toujours agréablement surpris de l'accueil que nous réservent ces jeunes écoliers. La prochaine séance aura lieu en Janvier avec une nouvelle série de courts-métrages chinois destinés au cycle 3.



la tournée mensuelle à Corps :

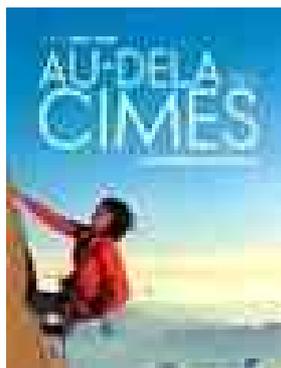
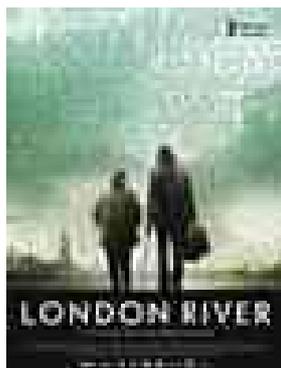
Un rapide bilan de la séance d'après-midi du 9 octobre souhaitée par la maison de retraite en lien avec le cinéma de La Mure, et ouverte à tous. Nous avons manqué de chance...cela faisait 3 jours que l'ascenseur de la maison de retraite était en panne, alors ce ne sont que 9 résidents valides qui ont pu profiter de cette projection, plus 3 autres personnes. L'expérience sera renouvelée, mais pour le moment, aucune date n'a été fixée.

le 11 décembre 2 films seront proposés :

- en après midi prioritairement pour les scolaires sera présenté **l'Age de glace 3**

- en soirée le film de Rachid Bouchareb : **LONDON RIVER** : Londres : Ousmane (musulman) et Elisabeth (chrétienne) se rencontrent alors que chacun est à la recherche de son enfant dont il est sans

nouvelle après les attentats qui ont endeuillés la capitale britannique. Confrontation de deux cultures, mais rencontre de deux parents qui partagent leurs questions et leurs angoisses sur le sort de leurs enfants.



en **Janvier** : c'est le film fait autour de l'alpiniste Catherine Destivelle " **AU DELA DES CIMES**" qui sera présenté De belles images de montagne en perspective...

"Ciné Vadrouille autour du monde 2010", notre équipe de programmation s'est déjà réunie pour lister, se répartir les dvd de visionnement des distributeurs, afin de pouvoir vous proposer des images venues d'ailleurs et, dans la mesure du possible des 5 continents. Nous sommes déjà en contact avec des intervenants qui feront le déplacement jusqu'à nous pour rencontrer et débattre avec notre public. Les dates de cette initiative sont fixées du 1^{er} au 7 mai inclus.

Nous restons à votre disposition, pour répondre à vos envies, idées etc... A bientôt donc.
pour l'équipe de "Ciné Vadrouille" Corps, Dominique Dubuc

DERNIERES ACQUISITION

Les saisons de pierre : Colette MAESTRI
La mort dans les bois : Tana FRENCH
Gaza : Jean-Michel ASSELIN
Gambetta-Limonade : Agnès LAMBERT
Aide-toi et le ciel... : Yves VIOLLIER
Ce que je sais de Vera Candida : Véronique OVALDE
La diagonale du vide : Pierre PEJU
Le roman de l'été : Nicolas FARGUES
Le voyage d'hiver : Amélie NOTHOMB
Mon enfant de Berlin : Anne WIAZEMSKY
Quelque chose en lui de Bartleby : P. DELERM
Un roman français : Frédéric BEIGBEDER
Bella ciao : Eric HOLDER
BW : Lydie SALVAIRE
Le sari rouge : V.V. GANESHANANTHAN
Hors champ : Sylvie GERMAIN
Le cœur en dehors : Samuel BENCHETRIT
Un homme louche : François BEAUNE
Mon père est femme de ménage : Saphia AZZEDINE
Et que le vaste monde poursuive sa course folle : Colum MC CANN
Le jeu de l'ange : Carlos Ruiz ZAFON
Netherland : Joseph O'NEILL
Trois femmes puissantes : Marie N'DIAYE



Le premier jour : Marc LEVY
Une année étrangère : Brigitte GIRAUD
Firmin autobiographie d'un grignoteur de livres : Sam SAVAGE
Vendetta : R.J. ELLORY
La forêt des manes : Jean-Christophe GRANGE
Peur noire : Harlan COBEN
Des hommes : Laurent MAUVIGNIER
Mauvaise fille : Justine LEVY
Sépharade : Eliette ABECASSIS
Sidonie des Bastides : Marie de PALET
Exit le fantôme : Philippe ROTH
Le soupirant : Charlotte LINK
Paris retrouvé : Danielle STEEL
Le chœur des femmes : Martin WINCKLER
Le miroir de Cassandra : Bernard WERBER
Mano a mano : Françoise BOURDIN
Ceux qui se cachent : Carlène THOMPSON
L'enfant cheval : Rupert ISAACSON
Le tailleur de pierre : Camilla LACKBERG
Mon traître : Sorj CHALANDON
Les amants de la terre sauvage : K. SCHOLES
Des roses rouge vif : Adriana LISBOA
Tous les hommes sont menteurs : A. MANGUEL
La clé de l'abîme : José Carlos SAMOZA
Au pays des verveilles : Noëlle CHATELET
La convocation : Herta MULLER
Pourquoi le ciel est bleu : Christian SIGNOL



Et de nombreuses bandes-dessinées, livres enfants et documentaires.

EXPO PHOTOS

Venez découvrir une expo photos de Luc REYNIER

« Vos sommets »

Actualités

VILLAGE VACANCES

Le 15 décembre prochain va avoir lieu la vente aux enchères du bail emphytéotique qui liait l'association LVT à la commune de Corps. Cette vente fait suite à la mise en liquidation de l'association LVT qui gérait les hameaux du Sautet. Il est à rappeler que la commune est propriétaire de l'immobilier et du mobilier. De ce fait, la commune a souhaité rentrer en pleine possession de son bien et sera candidate au rachat du bail.

A l'issue de la vente du bail emphytéotique, le souhait de la commune est une reprise d'activité du village, répondant, à l'avenir à l'attente d'une clientèle aujourd'hui très hétérogène avec de nouveaux comportements, de nouvelles attentes qui recherche une offre très diversifiée et qui sache se renouveler.

Le village de vacances de la commune de Corps doit pouvoir accueillir cette clientèle plus large. Le tourisme social n'est plus la seule composante du fonctionnement de ce village.

Aujourd'hui par exemple, la tendance des courts séjours et week-ends en dernière minute ne cesse de croître, générant des attentes fortes d'intensité, de praticité, de services.

Les professionnels du tourisme doivent suivre cette évolution du marché ; c'est dans ce contexte que la commune imagine la future gestion du village.

OUVERTURE D'UN VIVAL (enseigne CASINO)

Ouverture le 2 Janvier 2010, par Serge et Nathalie Dedaëlle (Rue des Fossés). L'épicerie proposera également un service de livraison des commandes à domicile.



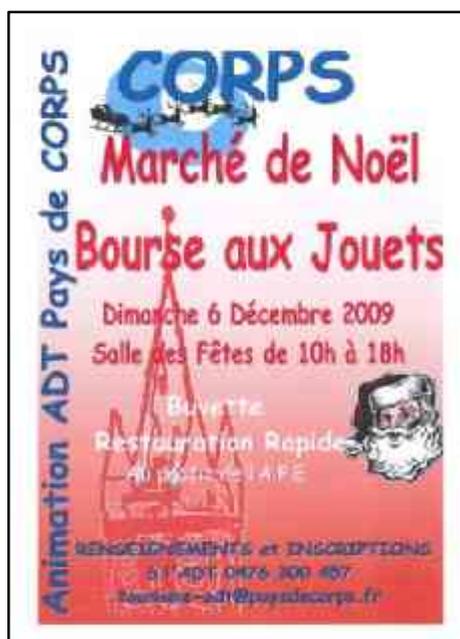
CORPS D'INFORMATIQUE

Cette nouvelle société récemment implantée à Corps, vous propose des services informatiques : dépannage, assistance à l'installation, formation sur mesure. Services garantis le jour. Diagnostic gratuit. Portable : 06 01 21 63 06 Fixe : 04 76 30 41 37

COLLECTE POUR LES BLEUETS

Un succès pour cette collecte 2009, nous remercions les enfants qui ont participé à cette bonne action.

MANIFS A VENIR



Actualités



CALENDRIER HIVER 2009 MANIFESTATIONS DU PAYS DE CORPS :



NOVEMBRE 2009

Samedi 28 Novembre : Concours de Belote organisé par C.F.A à Saint Laurent en BT
Renseignements au : 04 7630 42 36

Dimanche 29 Novembre : Marché de Noël organisé par la Municipalité à La Salle en BT Renseignements au : 04 76 30 40 39

DÉCEMBRE 2009

Samedi 5 Décembre : Concours de Belote organisé par F.R.B à Saint Laurent en BT
Renseignements au : 04 76 30 42 16

Dimanche 6 Décembre : Marché de Noël et Bourse aux jouets organisé par l'A.D.T de 10h à 18h Salle des Fêtes de Corps Rens. 04 76 30 04 57



Vendredi 11 Décembre : 2 films seront proposés par **Ciné Vadrouille :**

- en après midi prioritairement pour les scolaires sera présenté **'l'Age de glace 3**

- en soirée le film de Rachid Bouchareb : **LONDON RIVER**

Samedi 12 Décembre : Fête de la Sainte Lucie organisée par la Lucioune à Sainte Luce. Renseignements au : 04 76 30 95 56

Dimanche 13 Décembre : Marché aux Saveurs organisé par la Municipalité à La Salle en BT Renseignements au : 04 76 30 40 39

Samedi 19 Décembre : Noël des enfants organisé par Inter.Comm. à la Salle en BT

Samedi 19 Décembre : Concours de Belote organisé par F.R.B à La Salle en BT 04 76 30 42 16

Dimanche 27 Décembre : Thé Dansant organisé par F.R.B à La Salle en BT. 04 76 30 42 16

Mardi 29 Décembre : « Montagne au Corps » organisée par l'A.D.T. Diaporama et film de nos montagnes et sommets étrangers : « Corps en Montagne » (Film), « Le Tibet de Jean-Mi » (Film), « Film du Raid 2009 ». Rencontre et débat avec l'écrivain et voyageur Jean-Mi ASSELIN. Salle de la Mairie de Corps à 18h00. Ren. 04 76 30 04 57

Jeudi 31 Décembre : Réveillon organisé par la Municipalité à La Salle en BT. Renseignements au : 04 76 30 40 39

JANVIER 2010

Samedi 9 Janvier : Vœux de la Municipalité. Salle de la Mairie à Corps.



Ce calendrier non exhaustif est édité par La Maison du Tourisme de CORPS.

N'hésitez pas à transmettre vos informations : 04 76 30 03 85

PORTFOLIO



RAID 09

PORTFOLIO

EN AUTOMNE...



Quelques années en arrière, les bruits du Village

Les Dentellières



A l'origine ouvrage de salon pour princesses, dames de compagnie et jeunes filles bien nées, la dentelle prit un tel essor qu'elle devint rapidement l'une des parures les plus prisées des nantis de nos royaumes et empires.

L'engouement fut tel que, très vite, la production dentellière de salon ne suffisait plus, le passe-temps



des dames de compagnie devint le métier d'une multitude de femmes et jeunes filles qui en firent l'essentiel de leur gagne-pain. Le monde de la dentelle fut jusqu'au début du XXème siècle, un univers de finesse et de luxe. Il en fallait, en effet, du génie et de la dextérité pour offrir tant de genres et de formes, à la convoitise des élégants, hommes et femmes parfois confondus. Seul, l'amateur éclairé s'y retrouve, devant une telle profusion de produits, de formes, points et autres subtilités.

Très concurrencée par la dentelle mécanique dès la fin du XIXème siècle, la fabrication de la dentelle à la main connut encore quelques beaux jours puis périclita, pour renaître dans les années 1970 et jouir aujourd'hui d'un regain d'intérêt, comme occupation de loisir de grande qualité artistique et culturelle.

Dans les villages de montagne, le travail de la dentelle fut souvent considéré comme activité d'appoint, réalisée en dehors de la tâche quotidienne, pour le compte d'industriels et par l'intermédiaire de commanditaires. Dentellières et brodeuses aimaient se réunir, sur le pas de la porte à la belle saison ou près de l'âtre, en d'autres jours moins cléments.

L'équipement variait, selon les techniques. Certes, l'image de la dentellière du Puy-en-Velay, de Retournac ou de Brioude, croisant ses fuseaux sur son carreau nous est familière, mais c'est sans compter sur bien d'autres équipements tout autant originaux.

PETIT VOYAGE DERRIERE CHEZ NOUS

ENCORE

UNE PETITE PROMENADE SOMPTUEUSE, SANS PRETENTION.

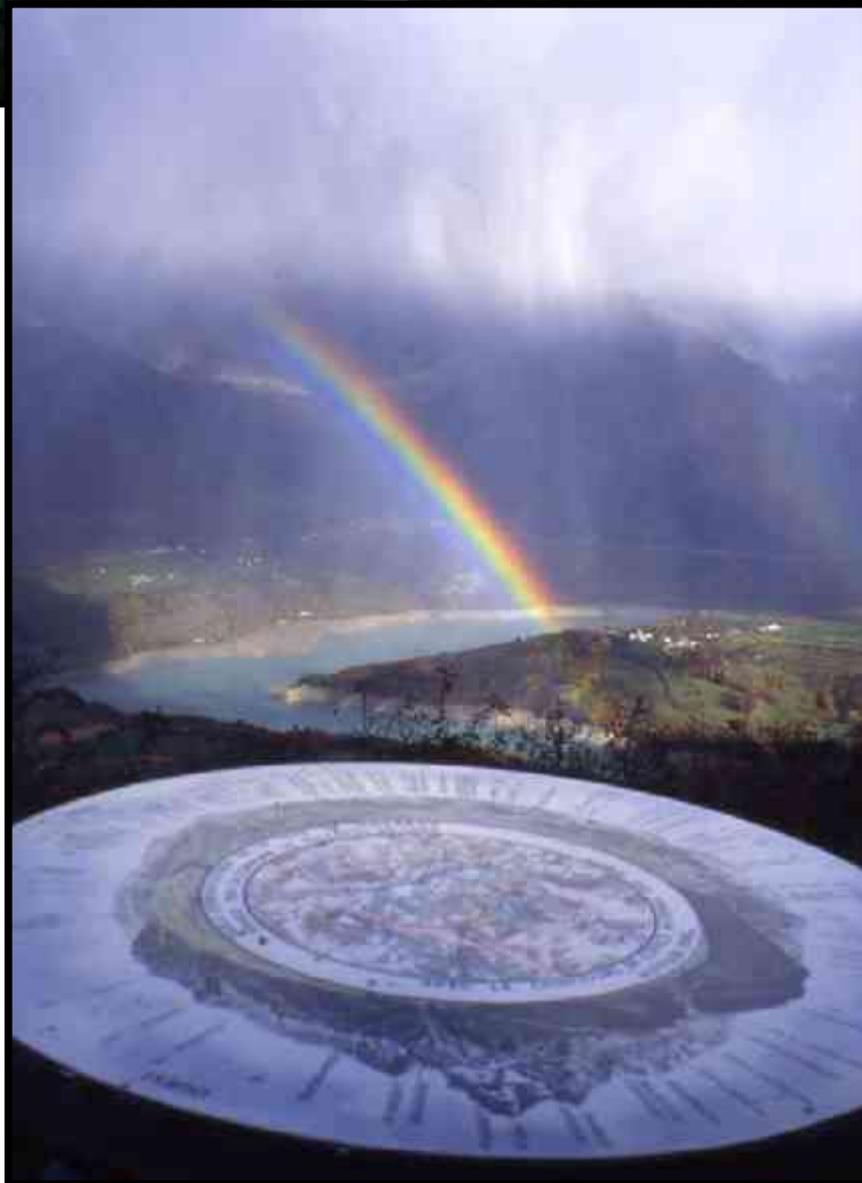
Abandonnez votre voiture à la Samblue, « Escaladez » le sentier qui vous emmène jusqu'à la table d'orientation de Jenabran, à 1600m d'altitude.

Une demi-heure de marche au maximum dans la forêt sur un chemin très délié.

Pas besoin de reprendre son souffle lorsque l'on débouche sur la crête terminale.

Si vous montez tôt le matin, offrez-vous le lever du soleil sur l'Obiou. Vous aurez aussi le loisir d'inspecter tous les massifs environnants.

Les jours de mauvais temps sont aussi exceptionnels : par exemple un magnifique arc-en-ciel sur Ambel vous accueille là-haut avec le vent du sud, allez voir....



RETRO

Suite à notre appel concernant des photos du Dr PEYARD : d'aimables lecteurs nous ont transmis des photos où il figure : Ci-dessous : retour au front pour le Maire qui était Major pendant la guerre 14-18. Photo du bas : inauguration de la voie de chemin de fer, place de la gare.



PATRIMOINE

En 1930 : des vues de la Salette... Une fois encore, ce sont les photos réalisées par M PRAYER, seul et unique photographe de Corps au début des années 1900, qui nous permettent de remonter dans le passé.

Cette fois le Gargas est à l'honneur, ainsi que l'état de la nature autour des hameaux de la Salette.



Football Club Sud-Isère

Le samedi 12 septembre, les U15 sont en stage de 9 h à 18h, encadrés par Mathieu et Benjamins.



La première mi temps à Sud Isère et la seconde aux visiteurs sous l'oeil attentif d'une belle triplette de coach.



Samedi 17 octobre, Match U15 contre Echirrolles Mi temps 2 à 1 pour FCSI et 4 à 2 pour les visiteurs à la fin. Beaucoup d'occasions ratées en première période, les visiteurs font basculer le match en 2ième période.



Dimanche 18 octobre les U19 s'incline 1 à 6 contre les voisins de Susville.

Samedi 19 septembre, plateau accueil des U11 à Corps, organisation Fabien Lenzi et des coaches ; Philippe, Karim, Gérard, des parents et 12 équipes de la région Sud Isère.

Dans le même temps les seniors 1 s'impose 2 à 1 en coupe de l'Isère contre FC2A.



Samedi 3 octobre, les U17 battent la Valmontoise 12 à 2 lors d'un match plaisant malgré la différence de niveau. Les jeunes du club ont joué jusqu'à la fin avec sérieux. Le goûter traditionnel a clôturé l'après midi.



Toutes les infos du FCSI sur <http://footsudisere.over-b>

L'HAMAMELIS

En se couvrant au cœur de l'hiver d'étranges fleurs jaune d'or, l'hamamélis est un petit arbre pas comme les autres. Magique et mystérieux, longtemps appelé " le noisetier des sorcières ", il mérite une place de choix dans tous les jardins par la lumière qu'il apporte en hiver après d'exceptionnelles couleurs automnales.

Un arbuste original : l'hamamélis est un sujet à isoler ou à planter en petit bosquet par groupe de 3 ou 5 sujets. Placez-les à l'entrée du jardin, en signe de bienvenue ou dans un endroit visible de l'entrée et de votre maison. En compagnie de graminées, il fera merveille, surtout dans les régions où le givre matinal métamorphose la nature en féerie hivernale.

Où planter ? Ces arbustes apprécient un sol plutôt acide, qui ne se dessèche pas trop durant l'été. Installez les hamamélis à mi-ombre, dans une ambiance plutôt humide, sans chaleur excessive en été. Il est important que la plante bénéficie en hiver d'un maximum de luminosité, afin de fleurir en abondance. La présence proche d'arbres à feuillage caduc est tout à fait valable. En revanche, la proximité de grands conifères est déconseillée. Une exposition ensoleillée le matin et plutôt mi-ombragée l'après-midi est idéale (est, nord-est). Evitez les expositions aux vents frais et desséchants.

Taille : la taille n'est pas nécessaire, excepté pour rééquilibrer la silhouette. De croissance assez lente, il atteindra 1,50 m de haut et 2 m de large, après cinq ans de plantation, 3 x 4 m après dix ans et 5 x 6 m après vingt ans. Distances de plantation : de 3 à 4 m.

En résumé atouts séduction : une floraison d'or en plein hiver Un parfum délicat Un merveilleux feuillage d'automne Une silhouette ample et originale.



Cuisine

PETITS FEUILLETÉS AUX ESCARGOTS

Préparation : 1h Cuisson : 12 min + 10 min

Ingédients (pour 4 personnes) : 400 g de pâte feuilletée en rouleau ou 24 mini-feuilletés
1 jaune d'œuf du commerce farine

Pour la garniture : 2 douzaines de petits escargots de Bourgogne ou de petits gris cuits au naturel - 2 échalotes - 1 gousse d'ail - 20 g de beurre - 1 cuillerée à café de vinaigre de vin - 250 g de crème fraîche épaisse - 2 cuillerées à soupe de persil haché - 1 cuillerée à soupe de ciboulette émincée - sel et poivre au moulin

Préparation : Déroulez la pâte feuilletée, farinez-la, pliez-la en trois pour obtenir un rectangle, pliez celui-ci également en trois.

Farinez, étalez la pâte au rouleau sur un petit cm d'épaisseur.

Découpez des petits carrés de 4cm de côté.

Délayez le jaune d'œuf avec une cuillerée à café d'eau froide.

A l'aide d'un pinceau, badigeonnez légèrement le dessus des feuilletés sans toucher les bords, ce qui les empêcherait de lever.

Pratiquez une entaille peu profonde au centre de chaque feuilleté à l'aide d'un emporte pièce ou d'un bouchon métallique de bouteille.

Placez-les au fur et à mesure sur la tôle du four farinée et faites-les cuire 12 min à 240°C (therm 8).

Préparez la garniture : Égouttez les escargots - Épluchez puis hachez menu les échalotes.

Faites fondre le beurre dans une petite sauteuse ou dans une casserole, ajoutez les échalotes et remuez-les sur feu doux jusqu'à ce qu'elles soient translucides - Déglacez avec le vinaigre puis ajoutez la crème fraîche - Laissez bouillonner.

Épluchez puis écrasez la gousse d'ail, mettez-la dans la crème - Ajoutez encore les escargots, le persil et la ciboulette - Salez et poivrez.

Laissez cette préparation sur feu doux pendant 10 min - Rectifiez l'assaisonnement.

Si vous utilisez des bouchées du commerce, faites-les chauffer pendant 10 min à four doux 60°C à 80°C (thermostat 2-3).

Retirez les feuilletés du four, ôtez la partie centrale pré découpée et creusez-les délicatement, sans les trouser - Garnissez chaque feuilleté avec un escargot et nappez avec un peu de sauce.

Carnet du Jour

Nous vous rappelons que pour toute publication dans cette rubrique, vous devez nous communiquer les informations nécessaires à la Maison du Tourisme.

CARNET ROSE

- ALEXANDRE** Fils de Manon et Stéphane MOUTIN, frère de Cédric, Grégory et Thomas, petit-fils de Yves et Jacqueline MOUTIN.
- LUBIN et TIMÉO** Fils de Aude et Gilles MARTINELLI, Petits-fils de Simone et Alain MARTINELLI.
- ANNA** Fille de Emilie et Freddy MANENT, Petite-fille de Jean-François et Sylvie MANENT.



CARNET de DEUIL

- Jean-Marc FRANCOU** Epoux de Yasmine, père de Hugo, fils de André FRANCOU, Frère de Gérald, Magali et Mireille.
- Louis CHAIX** Père de Françoise MEUNIER et de Denis CHAIX, familles GUEYDAN et VABRE.
- Guy REAT** Epoux de Suzanne, Frère de Mireille REVAZ.
- Juliette AUROUX** Mère et belle-mère de Jean-Pierre et Yolande AUROUX, Gilbert et Adda AUROUX, Eliane et Bernard MEYSSEREL, sœur de Marthe MANENT.
- Carmen ROUX Mère et belle-mère de Michel BRUNCK



CARNET BLANC

- Aurélie et Aurélien** Le 10 octobre 2009 a été célébré à Corps le mariage de Aurélie JOURDAN, fille de Claude et Sylvie JOURDAN, sœur de Séverine et petite-fille de Josette JOURDAN et Georges PETIT Avec Aurélien FERRY.





